

La Mairie de Cers recrute pour son Club ado un/une

Animateur/trice jeunesse

Temps de travail du poste : 20h/semaine annualisé en CDD jusqu'au 31 aout 2023

FINALITE DU POSTE

Placé sous la responsabilité du responsable du Service Enfance Jeunesse, via le responsable du pôle adolescent, l'animateur jeunesse aura pour missions de développer et animer des projets en direction du public 12-17 ans :

- Proposer des animations hors les murs
- Proposer des animations de loisirs pour la structure Adolescente de la commune
- Créer du lien avec les jeunes de la commune
- Proposer des passerelles pour les enfants de 9 à 12 en lien avec l'ALSH

MISSIONSET ACTIVITES DU POSTE (Opération que l'agent doit effectuer pour répondre à la finalité du poste) :

Animer et encadrer les différents temps (périscolaire et extrascolaire) :

- Accueillir les adolescents
- Gérer et ranger le matériel à disposition
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Assurer la passerelle avec les 9-12 ans

Veiller à la sécurité physique et morale des enfants :

- Proposer aux adolescents un cadre ludique et sécuritaire
- Sécuriser le lieu d'accueil
- Instaurer des règles de vie collective

Participer à la mise en œuvre du projet de la structure :

- Participer aux réunions collectives (obligatoire)
- Participer à la réflexion sur le projet pédagogique
- Elaborer des projets d'animation
- Participer aux différents temps de projets et bilans
- Proposer des initiatives nouvelles s'inscrivant dans le projet de la structure

Missions spécifiques Jeunesse :

- Animer et développer les actions en direction des jeunes de 12 à 17 ans
- Accueillir les jeunes/les informer/les conseiller
- Communiquer pour se faire connaître/reconnaître en allant au-devant du public
- Accompagnement des projets de jeunes : valorisation des projets de jeunes

COMPETENCES / SAVOIR REQUIS :

- Diplôme requis : BAFA ou équivalent minimum
- 3 ans de permis pour la conduite des minibus
- Expérience dans le domaine de l'animation auprès du public adolescent
- Sens du travail d'équipe
- Avoir un répertoire varié d'activités en lien avec le public
- Sens de l'organisation, capacité d'anticipation
- Sens du relationnel et écoute

- Capacité d'adaptation et de force de propositions
- Esprit d'initiative
- Ponctualité
- Dynamisme et motivation du travail auprès des enfants et des jeunes : respect, tenue et usage d'un langage correct, patience, etc.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Lieu de travail : local « Ados les 100 », avenue de l'Europe, 34420 CERS

Temps de travail et particularités :

- En temps scolaire : -les mardis et vendredis de 18h00 à 20h00 – le mercredi de 13h00 à 18h30
- En période de vacances scolaires :
 - accueil de loisirs du lundi et vendredi de 9h00 à 18h30
 - séjour en été de 5 jours

Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ à l'attention de Monsieur le Maire à l'adresse mail isabelle.frappa@villedecers.fr

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Aurélie JOYEUX au 04.67.39.95.30.